



Avis de Soutenance

Monsieur Karol SKRZYPCZAK

Histoire

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

Occire le tyran. Présentation et édition critique des textes sur la « Justification du duc de Bourgogne » (1408-1410).

dirigés par Monsieur JEAN-PATRICE BOUDET

Ecole doctorale : Humanités et Langues - H&L

Unité de recherche : POLEN - Pouvoirs, Lettres, Norme

Soutenance prévue le **mercredi 14 décembre 2022** à 14h00

Lieu : UFR Lettres, Langues & Sciences Humaines 10 rue de Tours - BP 46527 45065 ORLEANS cedex 2 - France

Salle : du Conseil - UFR LLSH

Composition du jury proposé

M. Jean-Patrice BOUDET	Université d'Orléans	Directeur de thèse
M. Olivier MATTÉONI	Paris 1 – Panthéon-Sorbonne	Rapporteur
M. Sebastián PROVVIDENTE	l'Université de Buenos Aires	Rapporteur
Mme Hélène BIU	Université Paris-Sorbonne	Examinatrice
Mme Corinne LEVELEUX-TEIXEIRA	Université d'Orléans	Examinatrice
M. Jacques CHIFFOLEAU	École des hautes études en sciences sociales	Examinateur

Mots-clés : Jean Petit, Jean sans Peur, Louis d'Orléans, tyrannicide, lèse-majesté, propagande

Résumé :

Cette thèse consiste en une édition scientifique de sept œuvres issues de la polémique entre Orléanais et Bourguignons au début du XVe siècle, parmi lesquelles se trouvent cinq textes du théologien Jean Petit et de ses collaborateurs – la première et la seconde Justification du duc de Bourgogne, accompagnées de trois opuscules attribués au même auteur : la « Partie seconde », la Response sur la demande faite par feu la duchesse d'Orléans et le Traitiet contre les édificateurs des sepulchres –, ainsi que de deux œuvres de la partie orléanaise : la Proposition (ou Réplique) attribuée à l'abbé de Cerisy, Thomas du Bourg, et les Conclusions de l'avocat de la duchesse d'Orléans, Guillaume Cousinot. La thèse se compose de deux parties : une présentation et une série d'éditions critiques. Dans le cadre de la présentation, le premier chapitre se propose d'examiner l'ensemble du corpus d'un point de vue codicologique et historique. Il commence par la description codicologique de tous les manuscrits subsistants des œuvres éditées, accompagnée d'une étude de leur diffusion. Le deuxième chapitre se penche sur les auteurs potentiels des textes du corpus en étudiant les différentes attributions proposées dans l'historiographie. Le troisième et dernier chapitre est consacré à une triple étude portant sur la composition et l'argumentaire de la Justification, sur la construction de la narration orléanaise autour du meurtre de Louis d'Orléans, et enfin sur la miniature allégorique ornant les manuscrits ducaux de la première Justification, en tant qu'expression de l'imaginaire politique bourguignon. La deuxième partie de la thèse consiste en une édition critique des sept textes polémiques du corpus de la Justification du duc de Bourgogne, dont quatre textes principaux : la première Justification par Jean Petit dont le texte est établi par la collation de quatre manuscrits parmi les dix-neuf codices conservés isolément en prenant celui de Paris, BnF, fr. 5733 comme manuscrit de base ; la seconde Justification du même auteur qui est éditée en fonction des deux seuls exemplaires connus ; et la Réplique de la partie orléanaise par l'abbé de Cerisy, conservée dans quatre manuscrits isolés, dont celui de Paris, BnF, fr. 10185, a été retenu comme base. Les textes établis de la première Justification, de la Réplique et des Conclusions sont également comparés à leurs versions données par la Chronique de Monstrelet. Ces quatre œuvres principales sont accompagnées de trois courts traités de Jean Petit : la « Partie seconde », la Response et le Traitiet qui, conservés dans des copies uniques (ADCO, B 11614 et 11892), témoignent de la dynamique de composition du dossier et de l'adaptabilité de son argumentaire. Tous les textes édités sont accompagnés d'un appareil critique répertoriant les différentes leçons, indiquant les sources et mettant en contexte les passages difficiles.